

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 04/09/2020	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : 14/09/2020	N° d'enregistrement : 2020-4885
	1. Intitulé du projet	
Projet de boisement de	terres agricdes. Premier	bisenent.
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	s) pétitionnaire(s)
Nom de KLOPSTEIN	Drán om V	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Prénom	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridique	e
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoir	re n°1
	uu des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard d	es seuils et critères de la catégorie
47 c	Préciser les éventuelles rubriques issues d' Preniers bosements de	
	4. Caractéristiques générales du projet	
4.1 Nature du projet, y compris les évent	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d uels travaux de démolition	
Projet de boisement de agricole sur la propriété	terres agricoles suite à et dans le codre	l'abandon de l'activité de la succession familiale

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Boisement des terres de la propriété en vue de constituer un écrin boisé autour de la maison et permettre l'amélioration du paysage et de l'environnement en géréral dans en secteur fortement occupé par l'agriculture intensive (voir notice du projet.)

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de sol préparatoires adaptés à la nature des sols et veillent à préserver les dynamiques naturelles de végétation ou sein des divers bisements. Les travaux EN PIEIN seront proscrits.

Par la suite, les plantations soront entretennes jusqu'à constitution de peuplements viables.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

d'exploitation ne déboutera qu'à partir de la ans sur l'ensemble d'il s'agira d'éclairais sélectives vissant à mettre en production les arbres de qualité.

L'ensemble des boisements foront l'objet d'un Plan Simple de Gestia qui ser a sourris à validation du Centre Régional de la Proprieté Forestières des Pays de la daive.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environneme.	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ntale devra être jointe au(x) dossier(s) (ou sera-t-il soumis ?
L'evemble sera souris	à Plan Simple de	Gostion, operatie de
gotion surable des f	oreto.	
4 5 Dimenualane at annual California de cons		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro Grande	ojet et superticie globale de l'opération - p urs caractéristiques	préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Boisement peupliers:		
Boisenert famille à la	ave de chêne sessile: 2	otla
Boisement meste : 8 Ha	¥1	34 Ha So a
Boisener de type artor	icole: 1,5 Ha	
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Lon	g.DO°75,53,74 rat.74.02.38.44
a implantation	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	0 82 42 24 17 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
0	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,	
la Foresterie	38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
49220 Le Lion d'Angers		g°'"_ Lat°'"_
1	Point d'arrivée : Lon	g°'Lat°'
(voir plans et liste	Communes traversées :	
des paralles concernées)		
Joi	gnez à votre demande les annexe	s n° 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extensio	n d'une installation ou d'un ouvrage ex	kistant ? Oui Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre pr	ojet et	
Indiquez à quelle date il a été autori	sé ?	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

M.03.26

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non		Lequel/Laq		rempline it	arnulaire.
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?				NORD-OUEST		II - 5	320L 20046
En zone de montagne ?		\boxtimes					
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\bowtie					
Sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes					
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×					
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes					
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×					
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		- un	frange Nor e Zone hum n d'Angers	d de la pro ide a été ? (voir cortes	priété, le epertonice des zona	den (ove	de l'Oudan le Plu de

4/11

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		La france Nord de la propriété et bordant l'Oudon est situé dans le zonage PPRI Oudon Mayerne. Il s'agit des zones résquent le debordement de la rivière ou des prés boss.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		
Dans une zone de répartition des eaux ?		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		le projet n'affecte pas de périmètre de captage d'esus. Néanoirs, et en lien avec la notice produit on note que les esux soutenaires de barrir de l'Oudon contribuent à la consommation humaire.
Dans un site inscrit ?		De fait, ces boisements auront un impact indirect I de proditif our la filtration et l'appuration des course.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	\boxtimes	A l'Ouest: FR 52 00 630 à 3,7 km séparé par RN 162 Teliant les Lion d'Angers à Chateau-Gontier "Basses vallées angenines, aval de la rivière Mayane et
D'un site classé ?		prairies de la Bounette

Modification du 14.05.22e

A. BANEZ - Bropert Forestier



6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes		A fortior: le bisement consomme de l'eau mais il s'apit des eaux de surface dans la messure au 80% de l'alimentation des arbres se fait dans l la 30 premiers certinètes de sol. L'absorption par les plantes ne modifiera pas plus le
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			rages agricoles réalisés en amont des rivières. le bisement pernettra d'anéliorer la qualité de l'eau des rivières et notamment l'Oudan priss a Payenne au bénéficie de nombreusses espèces
	Est-il excédentaire en matériaux ?			animales et régétales (notamuent la loutre d'ém
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		⋈.	de boisement contribuera à améliorer les continuum écologiques et teurorisera les especies par la créed d'habitats préservés sour le long trerne exempt produits chiniques et d'intrants agricoles. Sur secteur il contribuera à étendre les sones
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		\ ⊠ (s'affluences des especes patrimoniales puvant circular sur le site Natura 2000, von loin. (voir natice)

END!					
		Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		\boxtimes	
		Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Sons aven donte, le projet consommera l'especapicale, mais avec les vertues aviéliarantes décrites au travers de cete "examen environnement al éjenéral.
		Est-il concerné par des risques technologiques ?		\boxtimes	
	Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?			Risque d'innondation our Nord, le long de l'Oudon
	Nuisances	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		\boxtimes	
		Engendre-t-il des déplacements/des trafics		\boxtimes	
		Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		\boxtimes	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	× ×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	\boxtimes	le projet contribuera également au stockage du Op athmasphérique et à la séquestration dans un natériau renouvelable à long terme.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	\boxtimes	

	7		
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		Le projet lui-même sera garant de la qua du paysage et de l'environnement puison il veillera au maintien de genes ouvertes atternais
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	\boxtimes	le principal effet sora l'abandon de l'activité agricole plutot extensive sur le secteur avec exertiellement de grande cultures céréalières.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi		u 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	1101122 01 000, 000.11	02 103	
6.3 Les incide	nces du projet identifi Non Si oui, décri		6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? quels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire le	es effets
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de	ioindre
une annexe traitant de ces éléments) :	

voir notice générale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, ce projet n'est pers de nature à affecter l'environnement, il va contribuer à son échelle à une amélioration substantielle et globale.

(voir notice générale).

8. Annexes

	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Z
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LE LION D' ANGERS

le. 05.06.2020

Signature

N. d. Kleptein